

BARRIÈRES, MURS ET FRONTIÈRES État d'insécurité ou insécurité de l'État ?

FENCES, WALLS AND BORDERS State of Insecurity?

Compte rendu des conférences

MARDI 17 MAI / TUESDAY, MAY 17TH

Salle 1
Conference Room 1

LES MURS EN RELATIONS INTERNATIONALES : ENTRE RETOUR ET DÉCLIN
WALLS IN INTERNATIONAL RELATIONS: RETURN OR DECLINE?

9h10 – 10h45

Les murs de l'Histoire et l'histoire du retour des murs
Walls in History or the Story of the Return of the Walls

- **La Ligne Maginot des Alpes : essai de limologie à propos de la frontière franco-italienne en 1940. Jean-William Dereynez, Directeur-adjoint IEP de Grenoble, Enseignant-chercheur, PACTE (CNRS-FNSP), IEP de Grenoble, France**

La Ligne Maginot est un phénomène historique largement connu. Or, il n'y a que la littérature militaire qui s'y est intéressée de manière exhaustive. Afin de sortir des strictes considérations militaires, M. Dereynez nous présente une typologie des murs de défense en se questionnant sur leurs fonctions et significations.

Depuis toujours, le mur de défense régule les flux humains et commerciaux. D'un point de vue pratique, il circonscrit un territoire tandis que d'un point de vue symbolique, il représente l'affirmation d'une souveraineté, voire d'une puissance. Il est érigé de manière continue ou discontinue pour défendre un territoire face à un ennemi réel ou figuré. Il demeure cependant que plusieurs faits historiques permettent de questionner son efficacité réelle. Avec le temps, l'aspect ostentatoire de la construction du mur est venu s'ajouter à son intérêt stratégique. Les murs de défense s'inscrivent dans une dialectique du glaive et du bouclier que l'on peut constater avec la Ligne de Maginot, mais qui perdure encore aujourd'hui. Ainsi, la Ligne de Maginot montre l'importance que l'on avait accordée à l'arrière front.

- **D'un mur à l'autre. Stéphane Gacon, Maître de conférences, Université de Bourgogne, France**

Le débat entourant la destruction des remparts de Dijon s'articule autour de la volonté de passer d'un monde à l'autre et, par le fait même, d'une insécurité à une autre. Aussi, ce débat se distingue de strictes considérations militaires.

Les autorités de Dijon ont décidé la destruction de la muraille entourant la ville au XIX^e siècle parce que le vieux mur constituait une entrave à la circulation et à l'industrialisation. La destruction des remparts s'inscrit dans le mouvement de démocratisation de la France, et induit *de facto* un psychodrame qui s'articule autour de l'affrontement entre partisans et adversaires de tous les changements sociaux associés à l'émergence de la modernité. La démolition progressive du mur a un impact militaire en poussant la ville à dépendre davantage de l'État en termes de défense. De fait, la destruction des remparts peut aussi être associée à l'essor de l'État-Nation. Bref, l'érection et la destruction de murs est aussi associée à un certain nombre de variations d'un point de vue social et identitaire.

- **Fencing in or Fencing Out: Rethinking Sovereignty, Identity and Security along the India-Bangladesh Border. Jayita Ray, Honorary Visiting Scholar, School of International Studies, Flinders University, Australia**

L'Inde et le Bangladesh partagent 14000km de frontière. Le mur entre les deux pays a été construit pour prévenir l'immigration illégale, pour protéger de la radicalisation du Nord-est de l'Inde ainsi que du terrorisme bengali associé à l'extrémisme islamiste. D'un point de vue sécuritaire, le mur veut permettre plus de surveillance et de stabilité tandis que d'un point de vue économique, il donnerait l'occasion de réguler plus adéquatement les marchés légaux et illégaux.

Certaines tendances qui font valoir un nouveau bilatéralisme entre le Bangladesh et l'Inde émergent en ce moment. Les deux pays essaient de renouveler le rôle qui doit être accordé à ce mur. Les gouvernements tâchent de l'intégrer dans l'élaboration d'une politique frontalière conjointe entre les deux pays.

11h00 – 12h15

Discours globalisant, retour des frontières / *Global Narratives and the Resurgence of Borders*

- **Borders, Bordered Lands and Borderlands: Geographical States of Insecurity between Canada and the United States. Victor Konrad, Adjunct Research Professor, Geography and Environmental Studies, Carleton University, Canada**

La frontière entre les États-Unis et le Canada a été pendant longtemps la plus longue frontière non-protégée du monde, mais cette situation tend maintenant à changer. Les territoires frontaliers sont de plus en plus conçus comme des espaces d'insécurité et les gouvernements souhaitent rendre les frontières plus précises. Or, puisque l'on ne souhaite pas que les nouvelles mesures de sécurité soient trop intrusives, un mur technologique s'érige graduellement à la frontière canado-américaine.

Ce nouveau mur entraîne malgré tout un certain nombre de transformations : il modifie la modalité suivant laquelle la sécurité s'inscrit dans l'espace; il a des impacts environnementaux et sociaux; il provoque une intensification de l'affirmation identitaire près des frontières; il accentue l'incertitude aux frontières; il s'accompagne d'une polarisation du concept même de sécurité en ciblant ce qui relève du sécuritaire et ce qui n'en relève pas.

De fait, on constate une implication grandissante des diverses parties prenantes qui souhaitent établir des zones de transition entre les pays. Cette sécuritisation de la frontière va donc de paire avec une intégration et une humanisation sélective et élective de la sécurité.

▪ **Re-bordered Neighbourhood. The EU and the Return of Borders in Post-Soviet Space. Ilkka Liikanen, Professor, Karelian Institute, University of Eastern Finland, Finland**

Comment l'argument historique est-il utilisé pour renégocier les frontières postsoviétiques? Pour répondre à cette question, M. Liikanen s'appuie sur une littérature associée à la montée des études frontalières dans les années 90', sur les percées théoriques entraînées par le linguistic turn ainsi que sur le nouveau constructivisme et les théories postmodernes. Ces bases lui permettent ensuite d'étudier le cas finlandais.

Le nationalisme postsoviétique se saisit d'emblée dans une logique moderne plutôt que postmoderne dans le cadre de laquelle on s'appuie essentiellement sur le « mythe de Westphalie » pour établir les frontières. Or, ce type de souveraineté étatique peut être contesté à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. L'étude de la Finlande montre comment les arguments historiques ont servi le discours précédant le rétablissement des frontières suite à la chute du Rideau de fer. Les idées des pères fondateurs, le nationalisme romantique autour duquel se construit un projet national ainsi que le révisionnisme et les juxtapositions identitaires suivant la Guerre froide ont eu un impact sur la construction du discours.

Les études frontalières devraient donc inclure de multiples facteurs qui sont souvent ignorés comme nous le voyons dans ce cas-ci. Cette recherche permet aussi d'affirmer que la prétendue déterritorialisation post westphalienne semble elle aussi être un mythe.

▪ **Border Fences in the Globalizing World: Beyond Geopolitics and Post-Modernism. Sergey Golunov, Marie Curie Research Fellow, International Boundaries Research Unit, Durham University, United Kingdom**

Pour discuter les murs frontaliers, il est bon de s'entendre sur ce qui doit être inclus dans sa définition. Le mur, dont la fonction est de limiter les déplacements de populations, peut être i) une barrière physique ou virtuelle, ii) une barrière solide visible ou iii) une barrière solide artificielle.

Le mur limite l'arrivée d'immigrants illégaux, effraie les étrangers tout en éveillant un sentiment de sécurité chez ceux qu'il veut protéger et de fait, amène un support populaire aux gouvernements qui le mettent en place. Il demeure toutefois coûteux et d'une efficacité discutable. Il entraîne des violations massives des droits humains ainsi que de l'aliénation, de la marginalisation et de la criminalisation. On construit les murs pour se prémunir du terrorisme et des immigrants et trafics illégaux.

Les post-positivistes radicaux soutiendraient que les murs ne sont que des carapaces de dinosaures alors que les plus modérés soutiennent surtout que l'on devrait se pencher sur les populations davantage que sur les murs en eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, le meilleur moyen de faire évoluer la situation pour réduire les désavantages susmentionnés se situe sans doute dans l'ouverture d'un dialogue entre les communautés impliquées.

13h15 – 15h00

Études de cas sur le retour du mur en relations internationales
Case Studies on the Return of the Walls in International Relations

▪ **Europe des murs, Europe sans murs. Jean-Jacques Roche, Professeur de science politique, Université Paris II Assas et directeur de l'ISAD, Paris, France**

La vague d'immigration en provenance du Maghreb au centre de l'actualité européenne cible l'attention du public sur la question des frontières en Europe, conduisant à une remise en cause de l'interprétation des accords de Schengen. Dans le même temps, alors que les discours s'opposent à l'idée de construction d'une forteresse, le gouvernement grec a décidé d'ériger un mur sur sa frontière avec la Turquie, tout en reconnaissant que ce ne pourrait être qu'une solution à court terme. Luttant avec la définition de ses frontières, l'Europe est mal dans sa peau et a du mal à définir exactement son identité. Cette absence de définition de l'Europe amène à s'interroger sur la nature de l'identité européenne. Le professeur Roche propose alors une approche revenant sur une identité plus classique que celle d'une Europe qui se voudrait postmoderne.

L'Europe assume mal sa postmodernité - Une postmodernité – plutôt conventionnelle – se révèle dans les symboles de l'Union : hymne sans parole, drapeau de seulement 12 étoiles, monnaie commune affichant des symboles nationaux... L'Europe est bien un objet politique non identifié (Delors) qui n'a pas de territoire vraiment déterminé. La frontière est remplacée par des bornes tarifaires, des barrières douanières ou un tarif extérieur commun, prônant la libre circulation des personnes, biens, services et capitaux. La postmodernité européenne est en fait fondée sur deux instruments très classiques : La peur (du communisme) et la préférence communautaire. Assumant mal cette postmodernité, l'Europe met en œuvre une quête identitaire problématique qui réside principalement dans son désir de reconnaissance extérieure. Dès 1973, elle l'exprime dans la déclaration d'identité européenne, puis multipliera par la suite les déclarations identitaires fortes, avec à l'évidence des résultats peu convaincants. Envisager l'Europe sous un angle plus classique vient enrichir l'analyse.

Les références modernes et pré modernes de l'Europe - La revendication d'une personnalité juridique par l'Union représente une avancée considérable puisque seules les communautés en disposaient. Elle a, en quelque sorte, été chercher elle-même cette reconnaissance juridique en se l'auto-attribuant (en 2001 avec l'UEO, en 2003 avec les EU ou en 2004 avec la Suisse) avant même que le traité de Lisbonne ne lui l'octroie officiellement. Le rapport au territoire de l'UE rend néanmoins cette personnalité étonnante. Dans son rapport à l'extérieur, l'Europe n'a jamais

précisé ses frontières et préfère toujours ne pas les définir en oscillant entre deux approches. L'une issue de la tradition du Saint-Empire romain germanique (Europe de la chrétienté), et l'autre issue de la conception libérale d'une puissance douce diffusant ses valeurs sans contraindre. Dans son rapport à l'intérieur, l'Europe semble désormais accepter la division des grands ensembles comme dans l'ex-Yougoslavie.

L'Europe n'a pas véritablement adhéré à la conception de l'identité moderne et le modèle de l'Europe semble être plus celui du Saint Empire romain germanique, avec un enchevêtrement des territoires qui reflète une conception souple de la frontière, et avec une ingérence permanente en matière de respect des droits de l'Homme et du libéralisme économique.

▪ **Border Fences, Walls and Identities of Nepal. Buddhi N. Shrestha, Managing director/Border Researcher, Bhumichitra Mapping Compagny, Kathmandu, Nepal**

M. Shrestha s'intéresse à l'identité et la sécurité du Népal, principalement à travers l'étude de la frontière sans barrière avec l'Inde, au sud du pays. La situation est différente au nord où la frontière avec la Chine est naturellement délimitée par l'Himalaya. Selon M. Shrestha, l'identité népalaise est en pleine expansion du fait de sa proximité avec la région autonome du Tibet et avec l'Inde, et aussi du fait de l'intérêt de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis pour la région.

Concernant la frontière avec la Chine, il existe un système de contrôle et de régulation assez développé même s'il n'empêche pas son passage illégal. Cependant, le gouvernement népalais a récemment, sous la pression diplomatique chinoise, durci sa ligne de conduite envers les réfugiés tibétains.

Avec l'Inde, la frontière est ouverte depuis l'indépendance de l'Inde en 1947 même si l'Inde adopte parfois des mesures restrictives comme pendant le blocus économique en 1989-1990 ou à la suite d'un détournement d'avion en 1999. Si l'ouverture de la frontière s'explique par des raisons historiques, il n'existe pas d'accord spécifique entre les deux pays dans ce sens et la loi sur l'immigration de 1992 précise que tous les étrangers doivent être munis d'un passeport et d'un visa pour rentrer au Népal. La pratique est cependant bien différente.

Implications d'une frontière ouverte - M. Shrestha considère que les inconvénients d'une frontière ouverte prennent le dessus sur les avantages. Selon lui celle-ci présente des implications négatives de toute sorte: terrorisme transfrontalier, trafics en tout genre (armes et munitions, drogues, êtres humains...), troubles à la paix et la sécurité, criminalité transfrontalière, immigration illégale, évasion fiscale... Ainsi, l'Inde accuse le Népal d'activités terroristes sur son territoire.

Mesures alternatives pour conserver l'identité népalaise - Ces activités illégales seraient le reflet des dysfonctionnements de la gestion de la frontière ouverte, créateurs d'insécurité grandissante pour les Népalais et les Indiens. Pour y remédier, M. Shrestha ne voit que deux alternatives: construire un mur physique ou déployer des agents de contrôle tout au long de la frontière. Plusieurs murs ont déjà été érigés ponctuellement autour du Népal, que ce soit avec l'Inde ou la Chine. Un mur de 1808 km pour un coût total de US\$ 29 millions, serait alors une solution envisageable à la frontière népalo-indienne. Jusqu'ici, pour réguler la frontière, l'Inde a déployé plus de 45000 paramilitaires à la suite des attentats du 11 septembre, des attentats de Londres en 2005 et de l'expansion de la rébellion maoïste. Avec 4800 forces de police déployées à 112 postes frontières, la contribution népalaise est beaucoup moins importante.

Conclusion - Pour M. Shrestha, suivant l'idée que "les bonnes barrières font les bons voisins", construire un mur à la frontière permettrait de la rendre beaucoup plus sécurisée et de protéger ainsi aussi bien la sécurité que l'identité des Népalais

▪ **La ligne de démarcation à Chypre : « maillon faible » dans la lutte contre l'immigration clandestine. Olivier Clochard, Post-doctorant, ADES-CNRS, programme "Terrferme", France**

L'étude d'Olivier Clochard est basée sur la visite des lieux de rétention à Chypre où il interviewe des migrants et sur des démarches initiées dans le cadre de sa participation à un réseau sur la question des contrôles aux frontières et des lieux d'enfermement. Selon lui, il convient de parler de « schengenisation de l'espace européen » où des murs apparaissent et où des systèmes de contrôle se développent. Ainsi, le mur de Chypre se dresse à la frontière extérieure de l'UE. La partie méridionale de l'île a, en effet, adhéré en 2004 à l'UE.

La ligne verte, ou ligne de démarcation qui fait suite à l'intervention de la Grèce et de la Turquie sur l'île en 1974 ne doit cependant pas être appréhendée comme une frontière et le Conseil de l'Europe a adopté en 2004 un règlement précisant que la ligne n'était qu'une solution temporaire qu'il ne fallait pas considérer comme une frontière extérieure de l'UE. Les Chypriotes grecs se sont néanmoins opposés au Plan Annan de réunification lors d'un référendum en 1997. Le contrôle de cette ligne émane plus de l'UE que des Chypriotes eux-mêmes qui doivent néanmoins gérer cet espace. Or Chypre, proportionnellement à sa population, est le 1^{er} pays européen en nombre de demandeurs d'asile, reflet que peu de contrôle s'effectuent véritablement. La Commission européenne a alors demandé aux Chypriotes de rendre le pays moins attractif pour les immigrés, notamment en termes d'emploi. Cernant la gestion commune de la zone de démarcation, un pas important a été franchi en juillet 2010 avec la *Joint Commission Room* réunissant des Chypriotes grecs et turcs sur l'échange d'informations dans un dossier criminel (immigration irrégulière) avec comme principal soutien la présence des États-Unis.

Il semble donc que la lutte contre l'immigration clandestine l'emporte sur les différends diplomatiques et une frontière « molle » apparaît comme servant les politiques en vigueur.

▪ **Security Discourses in Immigration Policy: Walls and Fences as Anti-Invasion Rhetoric. Helion Povoá-Neto, Professor IPPUR-UFRJ, Federal University of Rio de Janeiro, Brazil**

La Professeure Helion Povoá-Neto s'est intéressé, dans une étude postdoctorale à Rome, à la rhétorique anti-invasion des politiques d'immigration visant au contrôle de la mobilité des populations. Ce contrôle peut s'effectuer à travers la mise en place de barrières physiques mais plusieurs dispositifs symboliques semblent annoncer une nouvelle époque dans l'établissement de la sécurité.

Selon Mme Povoá-Neto, on assiste actuellement à une transition progressive vers un durcissement des politiques d'immigration. Plusieurs changements majeurs dans les relations internationales au cours des vingt dernières années viennent éclairer ces restrictions:

- En économie, l'attitude des pays du nord vis à vis de la main d'œuvre en provenance du sud a considérablement évolué
- On assiste à une prolifération du trafic des personnes migrantes. Le crime organisé serait en expansion avec la mise en place de réseaux très complexes, difficiles à identifier et à mieux connaître
- L'accueil de certains migrants a perdu son sens politique comme indice de supériorité des pays de l'ouest

L'évaluation du poids de chaque facteur dans les changements à l'œuvre reste cependant très difficile. D'autant que certains groupes spécifiques profitent des sentiments d'insécurité pour blâmer, par exemple, les migrants et mettre en place de nouvelles formes de détention physique.

La rhétorique de l'invasion extérieure alimente alors directement la pratique avec des discours relayés par les médias et les différents partis politiques, cette rhétorique n'étant d'ailleurs pas l'apanage de la droite. Paradoxalement, la mise en place de barrières physiques exprime l'incapacité de l'État à contrôler l'accès des migrants à son territoire. Le discours visant l'instauration de murs aux frontières peut alors apparaître comme un discours théâtral conduisant au renforcement des sentiments de xénophobie. Le mur représentant un spectacle de protection dans un mouvement d'érosion des valeurs nationales.

Ces murs favorisent une double division: interne et externe. Ils favorisent l'idée d'une invasion et viennent rationaliser les discours qui emploient un vocabulaire spécifique: "vague, inondation de migrants"... Berlusconi parle même de "tsunami humain". C'est un vocabulaire bien souvent religieux, voir même biblique qui est l'un des outils de la rhétorique anti-invasion, alimentée ainsi au nom de l'idéologie.

Les murs et barrières en tout genre deviennent alors des filtres permettant l'exercice du pouvoir de définir symboliquement qui a le droit d'être retenu ou non à la frontière.

▪ **Floating Bodies and Razor-Wire Fences: Crossing the Long Border between West Africa and the EU. Luna Vives, PhD Candidate, Geography, University of British Columbia, Canada**

Luna Vives s'intéresse aux mesures de défense contre l'immigration mises en place entre l'Europe (principalement l'Espagne) et l'Afrique de l'Ouest dans les dernières années, à travers une étude ethnographique adoptant deux perspectives: celle des États, et celle des immigrants. Son étude porte sur le sort d'immigrants sénégalais (dont 80% arrivent en Europe avec des papiers valides).

Il existe une stratégie pour stopper l'immigration non désirée en provenance du Sénégal. Cette stratégie peut être qualifiée de préventive au Sénégal et de défensive aux frontières de l'Europe. On assiste ainsi à l'adoption de mesures législatives des deux côtés et à une militarisation des zones frontalières. Le mythe de l'invasion du nord par le sud a été construit par les médias, les décideurs et les universitaires, conduisant à la perception dans la majorité des populations que les immigrants arrivant en Espagne représentent une menace à l'intégrité de l'UE. Des craintes se développent sur les conséquences culturelles de l'arrivée de migrants.

Luna illustre son propos par l'histoire de deux migrants sénégalais: Pape en 2005 et Alioune en 2009. Par mer, le taux de décès des immigrants est très élevé. En Espagne, par la voie terrestre, le nombre de personnes interceptées est passé de 4969 en 2001 à 1567 en 2010. Pour les gouvernements, cette baisse significative s'expliquerait par l'efficacité de la militarisation des frontières. Pour les migrants sénégalais, cette baisse s'expliquerait plutôt par la perte du pouvoir d'attraction d'une Espagne en crise économique et où le chômage explose.

Finalement, cette stratégie défensive s'est créée sur la fausse idée que l'Espagne était envahie par des migrants sénégalais. Les choix de l'Espagne et de l'UE en la matière ont des conséquences absolument injustifiables, mettant en péril financier et moral des être humains déjà désespérés. La situation des immigrants est dramatique, le problème initial engendrant ces situations étant d'abord et avant tout les inégalités économiques. D'autant que ces stratégies rendent les passages clandestins lucratifs pour les réseaux criminels, renforçant d'autant plus la vulnérabilité des Sénégalais. Sans parler du fait que l'UE a accepté de coopérer en la matière avec des pays bien peu recommandables comme la Lybie.

Salle 2 / Conference Room 2 LE DROIT DU MUR, LES MURS DU DROIT / LEGAL DIMENSIONS OF THE WALLS

▪ **Conservation Lands and the Security Apparatus on the US-Mexico Border : a Southwestern Arizona Case Study. Scott D. Warren, PhD Student, School of Geographical Sciences and Urban Planning, Arizona State University, USA**

La dernière décennie a été caractérisée par l'érection d'une infrastructure militaire complexe sécurisant la frontière américano-mexicaine en Californie. Plutôt que de voir le nombre d'immigrants non documentés diminuer, tel que le gouvernement fédéral le prévoyait, Warren constate que les immigrants contournent dorénavant le paramètre sécurisé. Ainsi, la problématique de l'immigration « illégale » se déplace le long de la

frontière jusqu'en Arizona. Ce déplacement géographique engendre de nouveaux problèmes concernant la gestion des espaces publics et la structure socioéconomique des communautés se trouvant à proximité de la frontière. Afin d'observer les divers types de conséquences pouvant être occasionnées, Warren utilise l'exemple de Ajo et de Papagueria, en Arizona. Ces deux localités, particulièrement visitées par les immigrants non documentés, sont entourées de parcs et de monuments nationaux ainsi que de refuges sauvages protégés. Warren relève l'accroissement de nombreux problèmes environnementaux tant causée par la mise en place d'une nouvelle structure militaire que par le passage des nombreux immigrants sur ces terres inhabitées. Parallèlement, cette sécurisation de l'espace détourne complètement la vocation antérieure des lieux. À cet effet, Warren constate qu'en une dizaine d'années, Ajo et Papagueria sont passés d'une industrie essentiellement minière à une industrie militaire et sécuritaire.

- **Sécurité extérieure de l'Union européenne et gestion des frontières : vers des limes aux frontières de l'Europe ? Vincent Boulanin, Doctorant en études politiques, EHESS Paris et Visiting Research Fellow, Stockholm International Peace Research Institute, Renaud Bellais, Docteur HDR en sciences économiques, Senior Manager, Economic Studies and Institutional Strategy, EADS, Paris, France**

Boulanin et Bellais analysent le rôle et les conséquences de l'utilisation de la technologie dans la gestion des frontières. L'observation du cas de Frontex, une compagnie gérant la sécurité des frontières de l'Union Européenne permet de constater l'influence industrielle en ce qui a trait aux questions frontalières. D'une part, l'industrie de la défense représente un partenaire privé dans le cadre des programmes de recherche puisqu'il reçoit la majorité des crédits qui y sont associés. D'autre part, ce faisant, l'industrie parvient à « imposer » sa vision et son approche techniciste dans la conception de solutions sécuritaires. Cette approche serait typique du paradigme intellectuel de la défense. Selon Boulanin et Bellais, l'offre technologique de recommandations technicistes et technologiques est loin d'être neutre. Elle permet la surveillance de l'espace, la gestion de l'information ainsi que l'identification et la détection des individus. En somme, on assiste au paradoxe de la réaffirmation et de l'effacement de la frontière comme centre du dispositif de sécurité contre les flux indésirables.

11h20-12h15 Projection/Showing – discussion

- **« Red Casa Del Migrante Scalabrini » & « Audiencia » - Marcela Moràn, Professor of Communication, Department of Language and Literature, Texas A&M International University, USA**

Ce premier court-métrage laisse entrevoir les problèmes et les obstacles auxquels font face les émigrants latino-américains en route vers les États-Unis. À travers les témoignages et l'expérience des tenanciers des principales « Casas del Migrante » (littéralement « maisons de l'émigrant »), notamment guatémaltèques et mexicaines, l'auditoire est amené à constater l'ampleur des crimes qui sont perpétrés contre les émigrants tout au long de leur périple (exemples : viols, agressions, vols). À cet effet, les « Casas del Migrante » sont dépeintes comme étant des refuges sécuritaires où l'émigrant peut se soigner physiquement et reprendre des forces afin de continuer sa route. Les « Casas del Migrante » ont une fonction sociale essentielle puisqu'elles redonnent espoir et dignité aux émigrants y logeant.

Au cours de la discussion suivant le visionnement, le public s'est interrogé à savoir si l'initiative des « Casas del Migrante » pouvait être perçue comme étant éminemment politique. En d'autres termes, il se demandait si les tenanciers des « Casas » posaient des gestes concrets visant une diminution des violations des droits humains contre les émigrants latino-américains. Moran soutient que les tenanciers dénoncent évidemment les mauvais traitements subis par les émigrants, mais convient que leur pouvoir d'action est limité. Puis, elle affirme que le court-métrage en lui-même dépeint la problématique en plus de proposer une vision catholique et humanitaire de ce qui devrait être fait pour améliorer le sort des émigrants (les tenanciers des « Casas del Migrante » étant essentiellement des membres du clergé).

Court-métrage : *Lucha Libre*, de Marcela Moran

Le second court-métrage traite pour sa part de la « Lucha Libre » (littéralement « lutte libre »), une forme de lutte mexicaine excessivement populaire en territoire mexicaine. Essentiellement, ce qui différencie la lutte traditionnelle de la lutte mexicaine est la durée des combats (les combats de lutte mexicaine sont plus longs) ainsi que les caractères émotionnel et révolutionnaire qui habitent la « Lucha Libre ». Ce documentaire révèle le caractère transcendant de la culture, par rapport aux frontières physiques délimitant les États-nations. Ainsi, grâce à l'exemple de la lutte mexicaine, Moran démontre que malgré leur intégration dans l'espace géographique américain et l'appropriation de certains goûts ou traits américains, les immigrants mexicains maintiennent certaines traditions révélant leur double apparence culturelle.

13h15 – 14h15 Impacts environnementaux et sociaux / *Environmental and Social Impacts*

- **Murs et accès aux ressources naturelles. Sabine Lavorel, Maître de conférences en droit public, Université Grenoble II, France**

Devant l'important nombre de murs qui s'érigent dans le paysage international, il y a lieu de se questionner quant aux raisons qui mènent à leur construction. De manière générale, la motivation qui se trouve derrière la construction d'un mur est muée par une préoccupation plus globale: la sécurité. Selon le droit international, un pays ne peut construire un mur sur un territoire qui ne lui appartient pas. Bien que le droit stipule que de telles actions sont illégales, cela ne signifie pas que ce type de situation n'existe pas. Pensons seulement aux territoires « contestés » à l'instar du Cachemire, ou encore des territoires palestiniens en Israël (Cisjordanie et Bande de Gaza). Les murs, qui sont présents dans ces deux régions, partagent des ressemblances; Ce sont des États qui revendiquent ces territoires contestés qui les ont érigés. Un mur qui scinde un territoire et des communautés entraînent de graves conséquences. Afin d'illustrer les contrecoups d'un mur, la paneliste a choisi le cas du « mur des sables » situé dans le subsahara, au Maroc. Dans un territoire désertique, l'accès au littoral est primordial afin d'espérer survivre, surtout sur la question de l'eau potable. Or, ce mur coupe l'accès au littoral pour une minorité. Qui plus est, cette population s'est vue confisquer l'accès à une ressource économique indispensable; les gisements de phosphate. Les observations faites sur la population affectée par le mur sont explicites; il a entraîné

une précarité économique ainsi qu'une détérioration notable des conditions de vie. Au passage, la paneliste souligne l'incontournable exemple palestinien pour aborder la violation des droits. Une distinction est opérée entre deux types de droits qui ne sont pas respectés par la construction de ce genre de mur : les droits individuels et collectifs. Les droits individuels se rapportent principalement aux besoins de base, comme le droit à l'alimentation et celui de propriété. Lavorel avance que les murs qui affectent la population palestinienne sont construits dans l'intention de l'empêcher d'obtenir des ressources. Les droits collectifs des palestiniens sont également bafoués par l'existence des murs. Le droit au développement des peuples est loin d'être respecté, tout comme la libre détermination du peuple palestinien.

Comment agir, s'interroge-t-elle, puisque le droit existe mais que peu d'actions sont entreprises? Tout cela résiderait dans un manque de volonté politique plutôt que dans l'appareil juridique international. Lavorel propose entre autres la possibilité d'établir des « moyens coercitifs alternatifs », puisque le droit est mal appliqué dans ces situations. Dans l'objectif de pallier à l'inertie de la communauté internationale, la paneliste évoque l'idée promouvoir des interventions sur un plan régional ou encore, d'octroyer plus de droits aux organisations non gouvernementales. Pour se faire, encore faudra-t-il mettre en place de nouvelles structures juridiques.

- **Enemies at the Border: Death and Dehumanization in the US/Mexico Borderlands. Jodi Read, PhD Student in Peace and Conflict Studies, Mauro Centre for Peace and Justice, St Paul's College, University of Manitoba, Canada**

Jodi Read tente de décortiquer les fondements de l'édification du mur qui borde la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Sa thèse est que les mobiles américains pour la construction du mur sont rattachés à une conception raciste des migrants latino-américains, qui sont décrits comme une menace à la sécurité. Elle affirme également que le mur contribue également aux intérêts économiques et nationaux des Etats-Unis. La région frontalière américano-mexicaine est mouvementée; non seulement il s'agit d'une zone économique de transit importante, mais également d'un lieu du trafic de stupéfiants et de migration non autorisée. Le mur a été construit en prétextant des raisons sécuritaires, notamment pour limiter le passage de la drogue (qui fait l'objet d'une guerre au Mexique et d'une forte répression aux Etats-Unis), prévenir une potentielle menace terroriste, ainsi que la venue de migrants irréguliers. C'est d'ailleurs sur ce troisième point que Read met l'emphase.

Depuis des décennies, les latinos américains subissent de nombreux préjugés aux États-Unis. Les amalgames entre les narcotrafiquants et les individus latino-américains sont monnaie courante. Read effectue un survol des stéréotypes attribués aux migrants latino-américains; des bandits qui ne respectent pas les règles, inaptes aux principes démocratiques, qui ne discernent pas le bien du mal, etc. Ainsi, le migrant latino-américain est dépeint d'une telle façon qu'il en devient presque (voire totalement) inhumain. Loin de tempérer ce type de préjugés, les politiques gouvernementales américaines sur les migrants « illégaux » tendent à inciter les Américains à réaffirmer leur identité. Cela contribue à exalter les conflits identitaires entre les migrants et les Américains qui vivent à proximité de la frontière, bref le « Nous » contre le « Vous ». Read insiste: cette « polarisation » peut être excessivement dommageable. Ne plus percevoir un humain, soit une « déshumanisation » chez l'Autre ouvre la porte à bien des dérives. Elle cite en exemple, le terme « illegal alien » qui fut déjà donné aux migrants non autorisés sur le territoire américain. L'utilisation du mot « alien » en dit long sur la perception des migrants, qui sont associés à une créature venant d'une autre planète, plutôt qu'à un être humain.

- **Opening Fences, Opening Borders? Transfrontier Conservation and the Contradictions of Cross-Border Movement, Elizabeth Lunstrum, Assistant Professor, Department of Geography, York University**

La frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud a ceci de particulier : un parc transfrontalier, *The Great Limpopo Transfrontier Park*. Ce parc est un moyen de passer la frontière d'un pays à l'autre, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Dans les années 1970, les relations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud étaient au plus bas. Une guerre civile faisait rage au Mozambique; ce conflit était causé en partie par le régime de l'apartheid institué à l'époque en Afrique du Sud. C'est dans ces années que le gouvernement sud africain a pris la décision d'installer une grande clôture dans le Kruger Park. Cette clôture séparait alors clairement le Limpopo Park, au Mozambique et le parc sud africain. Au fil des décennies, force a été de constater que la clôture était loin d'être bénéfique pour la vie sauvage des deux parcs nationaux. La nature n'avait pas prévu un tel obstacle; les animaux avaient de la difficulté à migrer, et les parcs étaient confrontés à des populations animales anormalement élevées. En 2002, sous un commun accord, les deux pays ont ouvert une partie de la clôture afin de régler une partie des problématiques reliées à la faune.

Cette décision a eu un impact beaucoup plus large que sur l'écosystème du territoire. Puisque ces parcs sont convoités par les touristes, l'ouverture de la clôture permettait non seulement de voir l'attraction, mais également de transiger entre les deux pays. L'activité touristique étant lucrative, les gouvernements avaient intérêt à permettre un tel passage. Cependant, ce point d'accès n'est pas accessible à tous; il faut payer afin de pouvoir entrer dans le parc, et avoir les moyens de se déplacer dans un environnement dangereux. Les individus en situation de pauvreté, tentent alors de traverser, mais au risque de leur vie. La frontière est surveillée militairement, mais est aussi dangereuse, dû aux animaux sauvages. Lundstrum souligne habilement ce paradoxe, où une partie de la frontière nationale ouvre, mais est réservée à une poignée d'individus, soit aux biens nantis et aux touristes.

14h15 – 15h00

Murs juridiques / *Legal Walls (I)*

- **Le mur est-il soluble dans le droit international ? Jean-Marc Sorel, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur, Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne, France**

Dans un contexte où l'étude des murs est de plus en plus répandue – la seconde édition de ce colloque en témoignant – Soral se questionne à savoir si le mur est soluble dans le droit international. En d'autres termes, il cherche à définir si l'étude des murs représente un intérêt réel vis-à-vis des relations internationales et ultimement, du droit international. Soral explique que le droit s'intéresse à la question des murs, sans toutefois définir juridiquement le concept. À cet effet, il compare le concept de « mur » avec celui du « terrorisme »; le droit international réprime et

condamne les actes terroristes sans pour autant définir clairement ce qu'est le terrorisme. Selon Soral, la première véritable rencontre entre le droit international et les murs fut en 2004, lorsque la Cour internationale de justice s'est intéressée au rapport avec le territoire qu'occupait le mur palestinien. En soi, cet épisode n'a guère révélé l'intérêt du mur au sein du droit international, mais Soral prétend qu'il a révélé l'intérêt que le droit porte à certains murs dont le rapport territorial transcende l'État-nation (exemple : le mur palestinien qui se trouve en territoire occupé). Les discussions entourant le mur palestinien à la Cour internationale de justice auront deux conséquences.

D'une part, elles auront tendance à généraliser la perception que l'on a des murs, alors que ceux-ci se présentent sous des formes variées et souvent uniques. Le mur peut avoir diverses fonctions (exemples : séparation des peuples, protection contre le terrorisme, protection contre l'immigration clandestine, etc.), mais le même mur peut aussi être perçu de deux manières différentes et parfois opposées. Par exemple, les Palestiniens utilisent le terme « mur » tandis que les Israéliens parlent de « barrière ». En ce sens, Soral affirme que l'on utilise un objet neutre (le mur), dans une fonction qui ne l'est pas. De plus, il affirmera que le mur n'a pas de fonction propre, mais qu'il existe et est construit pour en exercer une qui le précède : c'est ce que Soral nomme le « statut du territoire ». C'est ce statut qui octroie au mur une signification. Dans ce cas, le mur n'a aucune incidence sur le statut du territoire. Il en représente davantage une conséquence.

D'autre part, l'épisode de 2004 a eu pour effet de réintroduire l'humain sur la frontière en tenant compte du statut du territoire et des conséquences de la construction d'un mur. Ainsi, le droit se donne pour rôle d'évaluer les impacts de l'érection des murs dont entre deux États-nations. Le droit international observe donc s'il y a un changement dans l'exercice des droits des citoyens de part et d'autre du mur. S'il y a observation de discriminations et que celles-ci sont engendrées par l'érection du mur, le droit international devra estimer la proportionnalité du contrecoup par rapport au système juridique en place. En d'autres termes, selon Soral, « le droit n'est que ce que les États en font ».

15h15 – 16h30

Murs juridiques / *Legal Walls* (2)

- **The Canary Islands « Maritime Wall » : Migration Pressure, Security Measures and Economic Crisis in the Mid-Atlantic. R. Diaz-Hernández, J. Dominguez-Mujica, J. Parreno-Castellano, Lecturers in Human Geography, University of Las Palmas de Gran Canaria, Spain**

L'intervention, basée sur un article, porte sur les Îles Canaries, un territoire espagnol situé non loin de la côte ouest africaine. L'étude du cas des Îles Canaries explore son emplacement géostratégique, la migration en provenance du continent africain ainsi que son aspect sécuritaire et économique. La situation de ces îles est particulière; puisqu'elles appartiennent à l'Espagne, elles sont des « régions ultrapériphériques » de l'Union européenne. Il s'agit donc d'une « externalisation des frontières » de l'UE, qui est actuellement dans un processus de renforcement de ces mêmes frontières. À cet effet, il est fait mention de l'apparition de FRONTEX en 2007, une agence qui veille à assurer la sécurité des territoires de l'UE situés en ultrapériphérie. L'article nous amène à aborder la question de la migration irrégulière aux Îles Canaries. Entre 1995 et 2005, les autorités des îles prenaient peu de moyens pour freiner la migration du continent africain. C'est entre 2006 et 2008 que des stratégies plus poussées et des partenariats ont été adoptés entre les pays d'Afrique occidentale et l'UE dans le but de décourager la migration non autorisée. Ces tactiques se traduisent bien dans le *Sea Horse Project*, qui compte parmi ses partenaires le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc. Ce projet vise à limiter la problématique de ce type de migration. Par la suite, un déclin de la migration illégale a été observé aux îles. Fait intéressant, les chercheurs avancent que cela pourrait plutôt être attribuable à la crise économique de 2008, qui a fait chuter le nombre d'emplois disponibles pour les migrants en UE. Sachant qu'ils représentent une population à risque de perdre leur emploi dans de mauvaises conditions économiques, ils ne verraient donc pas l'intérêt d'immigrer afin de trouver un travail. Les conclusions de cette étude poussent les chercheurs à adopter de nouveaux angles de recherche sur les flots de migration, comme les réseaux sociaux entre les migrants et le climat socio-économique.

- **The Europeanization of the Canadian Refugee Protection System : the New Legal Border Walls and Human Rights of Forced Migrants. Idil Atak, Postdoctoral Fellow, McGill Center for Human Rights and Legal Pluralism, Montreal, Canada**

Idil Atak dresse un parallèle entre le système canadien d'immigration et celui employé dans l'Union européenne (UE). Ainsi, elle retrace des tendances similaires à celles de l'UE qui ont été adoptées par le système canadien lors de la réforme de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (C-11). D'abord, la chercheuse soutient que ces changements se font au détriment des droits des migrants en situation irrégulière. Atak explique que le Canada s'« européenise » de plus en plus. Selon elle, une « européenisation » est synonyme de « sécurisation ». L'UE, démontre une volonté claire de ne pas faciliter l'entrée des migrants dans l'espace européen. Cette volonté se concrétise par un accroissement des politiques et des mesures de prévention dans le but de décourager les étrangers d'immigrer. Au Canada, Atak affirme que les décisions prises par rapport à la République Tchèque (concernant la population roumaine), ainsi que le visa obligatoire pour les Mexicains, font partie de la même mouvance. Afin d'appuyer son propos, elle se penche sur le discours qui entoure la réforme de la Loi C-11. Elle soutient que le discours du Canada est « dramatisé » quant à la situation de l'immigration au pays. Le discours amplifie des cas d'abus du système d'immigration canadien afin de légitimer une réforme de la loi, supposément parce que certains « abuseraient de la générosité des Canadiens ». Le risque d'un tel discours est d'entraîner l'idée que ce comportement est généralisé, alors qu'il s'agit des agissements d'une minorité. À l'instar de l'UE, le Canada utilise également la notion de « pays sécurisé » quand vient le temps de déterminer qui peut faire une demande de réfugié. Les demandes d'individus qui habitent dans les pays que le Canada considère « sécurisés » seront rejetées. L'idée derrière l'utilisation de cette notion est de minimiser l'importance d'une demande, et donc de restreindre le nombre de réfugiés qui entrent au pays. D'après Atak, cette notion est « improductive » car très peu fiable pour déterminer qui devrait bénéficier d'un statut de réfugié. Elle conclut en déplorant que cette réforme affecte des individus qui sont déjà vulnérables.

- **Irregular Migrants' Human Rights Protection and Border Control : the Challenges of Identification. Elisa Fornalé, PhD Candidate, Department of Law and Political Science, Palermo College of Law, Italy et Neuchâtel College of Law, Switzerland**

Situé à proximité de l'Union Européenne, le Maroc s'impose comme un lieu de « transit » pour les migrants illégaux du continent africain. L'UE, qui tente de resserrer ses frontières dû à son attractivité pour les migrants, travaille conjointement avec le Maroc afin de limiter la venue des « illégaux ». Fornalé s'inquiète quant aux impacts d'une telle collaboration avec l'UE sur la protection des migrants ainsi que sur les droits humains. La conférencière débute son exposé en définissant quelques notions de langage. Elle aborde le terme « migrants illégaux » ou « clandestins », qu'elle estime inappropriés. Ces qualificatifs donnent l'impression que ces individus, puisque « illégaux », ne devraient pas bénéficier des lois mises en place. Pour y remédier, elle propose l'usage de migrants « irréguliers » plutôt qu'« illégaux ». Elle poursuit ensuite avec les structures juridiques qui concernent les « migrants irréguliers » au Maroc. La problématique à laquelle elle s'intéresse est celle de la « migration de transit », soit celle qui se déroule actuellement au Maroc.

Contrairement aux pays l'UE, le Maroc a ratifié la *Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille* en 1993. Afin de restreindre la venue massive de migrants au Maroc, ceux ci sont de moins en moins considérés comme des travailleurs en arrivant au pays. Bien au contraire, le gouvernement marocain tend à juger que ceux qui franchissent sa frontière viennent uniquement dans le but de passer les frontières de l'UE. Ils ne bénéficient donc pas de la protection des droits assurée par cette convention internationale. De plus souligne-t-elle, l'UE a conclu des accords de réadmission avec le Maroc, toujours dans l'objectif de sceller un peu plus ses frontières extérieures. Ces accords consistent à engager directement certains pays membres de l'UE avec le Maroc afin de déporter les migrants irréguliers dans leur pays d'origine. Cette façon de procéder entre les États est un moyen de se dérober aux exigences internationales en place. Fornalé mentionne que la loi sur l'immigration votée par le Maroc en 2003 sied bien avec les préoccupations de l'UE en matière de migration irrégulière. Selon le *Special Rapporteur on the human rights of migrants*, le gouvernement marocain aurait également amplifié la répression dirigée envers les migrants irréguliers sur son territoire. Cette répression se serait soldée par la violation de nombreux droits humains. Pour conclure, Fornalé estime que la migration de transit et les flux de migration sont des questions complexes pour les relations interétatiques. Elle constate que les stratégies mises en place dans le cas du Maroc et de l'UE tendent à rendre les migrants irréguliers plus « vulnérables », les laissant avec peu de recours pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

- **Walled Lives : Private Security, Resistance, and the Israeli Wall in Palestine. Nadia Abu-Zarah, Professeure, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, Canada, Leah MacNeil, MA Candidate in Political Science, University of Toronto, John Casey Beal, MA Candidate in International Development and Globalisation, University of Ottawa**

Cet exposé arpente la question de la sécurité dans le conflit israélo-palestinien. Leah MacNeil explique sa tente de renouer avec une vision moins déconnectée du « niveau humain », qu'elle estime négligée dans les études sur la sécurité. Elle soutient que les structures destinées à assurer la sécurité des Israéliens, en plus d'être des instruments de répression, empiètent sur les territoires et les communautés palestiniennes. De plus, ces structures revêtent un tout autre aspect : le profit, généré par les compagnies privées. La question à laquelle elle tente de répondre avec ses collègues : Dans un tel contexte, « comment résister à ces tactiques de répression ? »

Dans une perspective de résistance, il pourrait être judicieux de s'attaquer au discours des compagnies qui se spécialisent dans le domaine de la sécurité. Se référant à des auteurs comme Didier Bigo et Anna Leander elle poursuit en expliquant que ces compagnies ont intérêt à créer l'impression d'un besoin de sécurité, puisque leurs profits en dépendent. Il s'agirait alors pour les Palestiniens de développer un contre discours sur la sécurité. Ce discours ferait appel à d'autres définitions de concepts que ceux qui sont employés dans l'argumentaire du secteur privé. MacNeil insiste sur l'importance du discours du privé quant à la question de « sécurisation ». La notion de sécurisation, selon la l'École de Copenhague, constitue un acte de langage. Cet acte contribue à identifier des menaces à la sécurité et à des attribuer à différentes choses. De plus, mettre l'emphase sur la sécurisation entraîne à une forme de dépolitisation du conflit ainsi qu'à une déshumanisation des Palestiniens, qui sont réduits à une menace pour les Israéliens. MacNeil propose que les Palestiniens récupèrent la parole dans ce conflit en invoquant leurs droits fondamentaux, qui sont universels. Ainsi, ils pourraient re-politiser ce conflit en le dé-sécurisant, afin de mettre un terme à l'influence des compagnies privées qui en tirent profit.

Salle 1 / Conference Room 1 Conférence-soirée et poster session / Evening events

17h00 – 17h45 Conférence-soirée / Keynote speaker

**La cartographie face aux Murs / Map Making and Confronting the Walls
Philippe Rekacewicz, géographe et cartographe, Le Monde diplomatique, France**

Pour Rekacewicz, un mur représente la fin d'un monde et le début d'un nouveau, mais surtout une fracture profonde entre les deux. Le mur est une frontière, mais aussi une réalité concrète que le cartographe se doit de représenter avec toute la complexité que ceci peut entraîner. La carte, en soi, est un élément subjectif, car elle représente une idée personnelle du cartographe sur le monde teintée de ses propres valeurs, visions et interprétations. Elle peut même devenir un outil puissant pour influencer l'opinion des gens, endoctriner des populations ou vendre un message politique. Pour Rekacewicz, le fait que le cartographe choisisse certains éléments à représenter graphiquement et décide d'en omettre d'autres est une preuve irréfutable que la réalité de la carte est biaisée.

Pour la première partie de son exposé, Philippe Rekacewicz décrit trois sortes de murs ou frontières : les murs visibles, les murs qui cachent des éléments et les murs invisibles

Tout d'abord, l'imminent cartographe et géographe du Monde diplomatique donne quelques exemples de conséquences concrètes liées à celles des murs ou frontières visibles. Il donne l'exemple du mur près du villages de Walladjah et du camp de réfugiés d'Aïda qui confond les Palestiniens au sujet des zones permises ou non. Il donne également l'exemple de la commune d'Al-Ram qui oblige les enfants palestiniens à faire d'innombrables détours pour se rendre à l'école. Il expose enfin toutes les conséquences psychologiques liées aux murs.

Par la suite, Rekecewicz élabore sur les murs qui cachent. Ces murs veulent tronquer et dissimuler une réalité qui pourrait changer la perception des tiers. Il donne les exemples de Rosario en Argentine, Monterrey au Mexique et du quartier Iskandarov en Ouzbékistan où des murs ont été érigés pour dissimuler des bidonvilles ou des quartiers entiers.

Finalement, le cartographe présente sa notion de murs invisibles. Ces murs n'existent pas (ou n'existent plus), mais font partie de l'imaginaire collectif. Il expose son propos à l'aide de l'exemple du mur de Berlin et de celui de la séparation invisible entre deux quartiers d'une petite commune de Lorraine. Encore une fois, Rekecewicz nous rappelle qu'un mur, qu'il soit visible ou invisible est une fracture de deux mondes bien distincts.

La complexité de la cartographie réside dans la représentation des ondes de choc liées aux murs et frontières, à cette dislocation entre deux mondes et à la représentation de ce qui est parfois visible ou invisible. Comment représenter une blessure sociale causée par un mur ou une frontière ? Comment représenter une bataille idéologique concernant des territoires ? La deuxième partie de l'exposé de Philippe Rekecewicz donne plusieurs exemples pour illustrer toute cette complexité.

En dernière partie d'exposé, Philippe Rekecewicz nous démontre ce que le message d'une carte peut transmettre. Parfois, la cartographie rend invisibles des éléments qui devraient être visibles. À l'inverse, la cartographie rend visibles des éléments qui ne devraient pas l'être.

Rekecewicz termine son exposé par des exemples de murs d'autres dimensions. Il suggère entre autres l'existence de murs temporels et de murs géostratégiques.

MERCREDI 18 MAI / WEDNESDAY, MAY 18TH

Salle 1 / Conference Room 1 LES MURS ET LES IDENTITÉS / WALLS AND IDENTITIES

8h30 – 8h50 Conférence d'ouverture / Opening Address

« Walls, Power, Politics and Borderlands : The Structure and Agency of Power ». Emmanuel Brunet-Jailly, Professeur, Département de science politique, Université de Victoria, Canada

C'est un papier de conceptualisation qui se penche sur la signification du mur et plus particulièrement sur les mécanismes qui produisent et reproduisent des cultures et des économies définies territorialement. Le chercheur commence par définir les concepts clés suivants : État-pouvoir-politiques-frontières. Dans la littérature, plusieurs approches abordent les transformations des structures de l'État. Certains auteurs tels que *Castells* définissent l'État comme une entité gouvernante politique, reconnue par la communauté internationale, qui a le monopole légitime de la violence et qui s'est autodéterminée. Le pouvoir quant à lui est défini dépendamment de l'approche qu'elle soit pluraliste (le pouvoir est un processus de décision) ou élitiste (*Power is about reputation*). L'argument avancé par le chercheur étant que «pouvoir» et «politiques» sont intimement liés. Selon lui, le nombre des États ainsi que la démographie à l'intérieur de ces États va en croissant. On assiste à un processus d'*on going transformation of States*. De ce fait, il y a une évolution dynamique (Agent/Structure). On peut définir les frontières d'un point de vue strictement juridique (frontières terrestres et maritimes). Cependant, on remarque que les frontières demeurent floues et changeantes. On parle de «*vacillating borders and multi-sectoral security*». Par exemple, d'un point de vue sécuritaire, les frontières européennes s'étendent jusqu'au Maroc. Après cet exposé, on pourrait définir les murs et les barrières comme des politiques mises en place et qui varient en temps et en lieu. On pourrait se poser la question pour savoir si ces barrières et ces murs sont efficaces ? Et s'ils permettent de contrôler ce qu'on appelle les «*spaces of flows*» ?

9h00 – 10h35 La construction d'identités nationales, locales, transnationales
Building of National, Local, and Transnational Identities

▪ Security as a Culture in Israel. The Separation Fence and its Influence on Society. Simon Falke, Institut für Politische Wissenschaft und Soziologie, Universität Bonn, Germany

Le mur en Palestine en tant qu'enjeu sécuritaire contribue à construire et à consolider une identité collective en Israël. L'évènement de l'Holocauste a prouvé la nécessité de créer un État pour la nation juive. Au sein de la société israélienne, il existe une rupture entre religieux et laïcs, ce qui s'avère être problématique pour la société israélienne. La sécurité est un enjeu qui permet de créer la cohésion. Il y a donc une recherche de l'identité et de la cohésion à travers la séparation. L'enjeu sécuritaire réfère à une expérience vécue par la communauté juive, qu'il ne faut pas oublier et qui par conséquent impose que l'on apprenne les leçons de l'Histoire. Ainsi, la construction de la barrière, bien accueillie par la société israélienne, permet de créer une unité nationale. Cependant, les statistiques tendent à démontrer que la majorité des Israéliens acceptent de faire certaines concessions territoriales. Les frontières sont élastiques et flexibles et les tensions au sein de la société israélienne concernant les futures frontières sont toujours d'actualité. Certains israéliens ont intériorisé le fait que la barrière est une frontière statique. Le conflit interne au sein de la société israélienne entre religieux et laïcs ne permet pas de trouver une issue à ce problème.

- **Walls on Paper, Walls in Minds : Changements récents dans l'enseignement des frontières dans les écoles secondaires en Israël. William F.S. Miles, Professor of Political Science, Northeastern University, Boston, USA**

Le chercheur précise que contrairement aux précédentes interventions tournant autour de l'aspect juridique et sécuritaire du mur, sa présentation abordera l'aspect pédagogique des frontières. Il avance que ce papier est basé sur une étude sur le terrain à *Ben Gourion University of The Negev*. Durant cette étude, il s'est intéressé à la manière dont les Israéliens perçoivent la forme de leurs frontières, surtout s'ils ont grandi dans un pays dont le pourtour des frontières a constamment changé (en 63 ans les frontières ont changé 5 fois). Pour ce, le chercheur fait une comparaison entre deux éditions différentes d'un manuel géographique israélien, l'une parue en 2002, l'autre en 2010. Le chercheur tient à préciser que le manuel géographique édité en langue arabe porte beaucoup plus de nuances que celui qui est en hébreu. Le manuel de 2010 comporte davantage de pages sur les frontières, le concept de «frontières» est libéralisé et la barrière n'est pas présentée comme une frontière par Israël. Dans le manuel il existe une distinction entre les frontières reconnues et les frontières temporaires. Il y a même des changements dans l'Atlas officiel d'Israël. Sur la carte, le pays n'est plus au centre du Moyen-Orient mais est simplement réduit à ses frontières physiques. Le chercheur conclut que l'incertitude quant aux frontières entraîne une confusion et a un impact sur l'état psychologique des Israéliens.

- **Le mur israélien : une politique de sécurité sociétale. Damien Simonneau, Doctorant en science politique, Centre Durkheim, IEP Bordeaux, France**

Les murs contemporains sont considérés comme des politiques de «sécurité sociétale». L'objet d'étude du chercheur est les politiques du mur où le mur est considéré comme un dispositif et non uniquement comme une matérialité. Dans son angle d'approche le mur est un rempart identitaire et son étude est guidée par la question de recherche suivante: Comment se construit l'enjeu identitaire? Pour les fins de sa recherche, il a dû reconstituer le processus décisionnel entre 1995 et 2006. L'École de Copenhague en Relations Internationales fournit les outils pour déconstruire les discours faisant de la sécurité un enjeu politique pour démontrer la manière dont un problème social est transformé en problème sécuritaire. Le chercheur avance que le mur remplit une triple fonction sécuritaire. La première étant celle d'empêcher l'infiltration des terroristes, la deuxième sert les politiques de colonisation et la troisième est une fonction sociétale qui vise à préserver le caractère juif d'Israël (menace démographique). Le processus sécuritaire sociétal est un construit (*Barry Buzan* 1983). *Arnon Soffer* un professeur de géographie israélien a su transformer des considérations démographiques en considérations géopolitiques et a su convaincre les politiciens israéliens. La solution était de se séparer des «Arabes», d'enclaver les zones palestiniennes et d'effectuer un transfert de la population. Ariel Sharon était convaincu par ces thèses. En faisant un retour à ses perspectives de recherche, le chercheur essaie de faire ressortir les homologues avec le mur américain. Parmi ces homologues, on retrouve le même discours politique binaire à savoir la stigmatisation, l'asymétrie, etc. Le mur sur les frontières américaines représente la limite d'une communauté imaginée et indésirable (la peur de la latinisation).

- **Les discours dominants à Washington et Hollywood : une constante redéfinition de la frontière mexicano-américaine comme symbole de l'identité nationale aux États-Unis. Julie Dufort, Doctorante en science politique et Chercheure, observatoire sur les États-Unis, Chaire Raoul-Dandurand, UQAM**

La chercheuse précise qu'il s'agit d'un nouveau projet de recherche et rappelle que la musique et l'Art sont non seulement l'expression des politiques mais aussi un moyen de marginalisation des minorités ethniques. Le film américain «The Pilgrimm» était la première représentation des frontières qui les présente non comme une ligne de démarcation mais comme des frontières identitaires. Dans les films diffusés entre 1965 et 2010, les représentations des frontières sont restées sensiblement les mêmes. Pour ce, la chercheuse se base essentiellement sur six films américains durant cette période. Son choix n'étant pas arbitraire mais tributaire de la popularité des films. Quant à son approche, elle se base sur les écrits de *David Campbell* «*writing security*» où l'auteur décrit l'identité comme étant performative et constituée en relation avec la différence (intérieure/extérieure). Dans ces films, la chercheuse a décelé trois procédés rhétoriques. Le premier étant le mythe de la frontière : l'auto-justice (vigilantism) «*the three burial*» (2005) et la représentation fictive du passé dans «*The Wild Bunch*» (1969). Le deuxième consiste à représenter les Américains comme étant civilisés et les Mexicains comme des primitifs qui constituent un danger pour la nation américaine. Le film «*The Border*» (1982) est un excellent exemple où l'invasion des immigrants mexicains est non documentée. La troisième rhétorique est l'opportunité d'exercer la supériorité morale américaine. Dans les films «*Crossing Over*» (2009) et «*The Border*» (1982), on trouve les valeurs morales et paternalistes américaines (exceptionnalisme américain).

10h50 – 12h30

Identité du mur, identités de la frontière / *Identity of the Wall, Identities of the Borders*

- **Rocks, Hard Places and Soft Touches. Imtiaz Hussain, Professor of international relations, Universidad Iberoamericana, Mexico**

Le chercheur souhaite se pencher sur des murs invisibles qui font moins de bruit : les frontières entre l'Arizona avec une ville mexicaine (Sonora). En se basant essentiellement sur l'approche néofonctionnaliste, le chercheur analyse les relations socio-économiques entre les deux régions dont le tourisme, les investissements et le commerce. Chaque année, il y a environ 22 millions de touristes mexicains qui visitent l'Arizona. Cependant, rajoute le chercheur, on entend beaucoup plus parler des immigrants illégaux que de ces derniers. Le commerce représente un facteur important d'intégration ainsi que les investissements (industrie des *Maquiladoras*). Tous ces facteurs économiques d'intégration ne font pas la une des journaux et les médias n'en parlent pas. Ce modèle d'intégration économique en Arizona peut-il être reproduit ailleurs, au Nouveau-Mexique par exemple? Le chercheur rappelle que les immigrants mexicains en Arizona n'ont pas le même poids politique que ceux au Nouveau-Mexique.

- **US Border Barrier Landscapes as Inscriptions of Divergent Domestic Constituencies.** Kenneth D. Madsen, Professor of Geography, Ohio State University at Newark, USA

Les aspects symboliques des barrières et des murs ont souvent été interprétés à la lumière de leur fonction de démarcation de la souveraineté de l'État-nation et de contrôle des flux de marchandises et d'humains. Pourtant ces barrières sont aussi des paysages culturels qui se trouvent influencés et interprétés par des circonscriptions électorales internes. Le chercheur précise que son papier est basé sur douze ans d'observations faites sur le terrain dans la zone *Arizona-Sonora*, aux frontières mexicano-américaines. Son papier illustre la manière dont les priorités politiques contemporaines et les tensions à l'intérieur des États-Unis se reflètent dans l'étendue, les limites et le style de la barrière aux frontières. Pendant que les politiques extrêmes de l'immigration américaine dominent le discours public et ont une énorme influence, les politiques intérieures concernant la nature et l'environnement, l'histoire, la culture, l'application de la loi et les intérêts économique forment aussi ces paysages de relations de pouvoir internationales et nationales.

- **Enfermer dehors : Le mur contemporain, une politique intérieure.** Évelyne Ritaine, Directrice de recherche, Fondation nationale des sciences politiques, Centre Durkheim, IEP Bordeaux, France

Une crise méditerranéenne est survenue récemment pour deux raisons : les printemps arabes et la peur des migrations clandestines. La chercheuse prend l'exemple de la crise à Lampedusa quand il y a eu un afflux de clandestins tunisiens sur l'île. Le chef du Front national français (FN), Marie Le Pen, s'est rendu à Lampedusa accompagnée d'une députée italienne qui a qualifié la situation de catastrophique. Cette situation a engendré une remise en cause de «Schengen» et est concomitante de la montée des mouvements populistes en Europe, un populisme d'exclusion où l'Europe serait menacée par des dangers extérieurs. À Travers son exposé, la Chercheuse va dénaturiser le discours présentant le blindage des frontières comme une nécessité en historicisant les politiques sécuritaires mises en œuvre en Europe, en prenant l'exemple de deux pays que sont l'Italie et l'Espagne. Ces deux pays ont développé deux types de définition des risques à la frontière qui leur est propre. Ces constructions vont générer des lois répressives où le blindage des frontières devient du sens commun et n'est jamais remis en question. On va toujours vers plus de sécuritisation et de militarisation des frontières. Les stratégies politiques et les pratiques méditerranéennes créent des scripts dans la sociologie cognitive (invasion, débarquement par la mer, etc.). Quels sont donc les dispositifs sécuritaires mis en place pour répondre à ces représentations du risque? En Italie, la sécurité des frontières est une question de sécurité publique. Cette représentation a émergé après la crise politique italienne des années 90. Face à l'incertitude collective de la société civile, les partis entrepreneurs de la sécurité émergent (Forza Italia avec Berlusconi). La menace provient de l'extérieur, il s'agit des immigrants. Ces partis ont développé des discours xénophobes et les médias ont traduit la question d'immigration en termes d'urgence (populisme médiatique), le script dominant étant celui de l'invasion par la mer, alors que seulement 13% du total des clandestins débarquent par la mer. En Espagne, le blindage des frontières est une question d'ordre public. Le deuxième gouvernement d'Aznar (droite conservatrice), a articulé son discours autour des thèmes nationalistes espagnols. Il existe deux sortes de menace : un péril intérieur qui consiste dans le terrorisme basque et un péril extérieur qui n'est autre que l'immigration clandestine. L'invasion par la mer se double d'un état de siège (Ceuta et Melilla). On aboutit donc à un blindage paranoïaque de la frontière.

- **Technologies, Practices and the Reproduction of Conflict: The Social Consequences of the West Bank Barrier for Palestinians and Israelis.** Christine Leuenberger, Senior Lecturer, Cornell University, USA

Les murs virtuels et les murs physiques servent à séparer les cultures et les territoires. Les technologies de séparation peuvent assurer la sécurité et atténuer la violence ethnique. Supposément la barrière entre Israël et les Territoires palestiniens occupés est censée créer deux sociétés symétriques. Le gouvernement israélien affirme que la construction de la barrière est pour des raisons strictement sécuritaires, la menace terroriste rendant ce choix inévitable. Certes, la barrière assure plus efficacement la sécurité des Israéliens mais contribue aussi à créer des enclaves palestiniennes. En se référant à une carte faite par une Organisation non-gouvernementale (ONG) israélienne (B'tselem), la chercheuse démontre que le tracé du mur ne correspond pas à la ligne verte (ligne d'armistice de 1949). La barrière annexe donc de facto, selon les Palestiniens, des territoires de la Cisjordanie. La chercheuse rappelle que la barrière est un système complexe, ce dernier est tout un dispositif de murs et de points de contrôle. Les effets sociaux de ce dispositif ne peuvent être séparés du conflit israélo-arabe et israélo-palestinien et les perceptions des deux côtés du mur se trouvent affectées. Les «Arabes» ou les Palestiniens sont perçus comme étant des êtres dangereux dont on doit se méfier constamment. Les Israéliens quant à eux sont assoiffés de tuer les Palestiniens. Ainsi, des deux côtés de la barrière, on retrouve des représentations qui servent à déshumaniser l'autre et à alimenter la haine. Le mur mental s'est transformé en barrière physique. La coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne est de plus improbable. La barrière est devenue une technologie socialement incorporée (*socially embedded technology*) qui renforce l'illégitimité, la méfiance, l'hostilité, la déshumanisation et fait en sorte que les autres ne soient visibles qu'en tant qu'un groupe collectif. Les pratiques d'exclusions de ce fait renforcent les perceptions de la différence. Même après la chute des murs physiques, les murs mentaux persistent et demeurent en tant que barrière psychologique. La chercheuse conclut que les Hautes technologies peuvent engendrer une certaine distance psychologique. Ainsi, au lieu d'être une solution au problème, le mur devient une partie du problème.

- **Dedans/dehors : Murs et processus carcéraux dans les espaces israélo-palestiniens.** Stéphanie Latte Abdallah, Chercheuse au CNRS – Institut d'Études et de recherches sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM) et Co-responsable du MOFIP, France

La chercheuse présente son papier comme une réflexion sur la place du carcéral dans le contexte post-Intifada ou post-Oslo quand le processus de carceralisation a commencé dans les Territoires occupés (TO). Dans ce contexte, il y a eu une série de redécoupages à l'intérieur des TO et les modalités d'occupation ont été repensées dans le but de gérer le conflit et non pas dans le but de trouver une solution. Le mur actuellement sert en réalité à séparer des zones israéliennes d'autres zones israéliennes et des zones palestiniennes d'autres qui le sont aussi, d'où vient la notion d'enclaves pour les Palestiniens. Après la deuxième Intifada, il y a eu un renouvellement des arrestations massives et le gouvernement israélien a saisi l'occasion pour instaurer une nouvelle toile carcérale. L'incarcération concerne presque toutes les familles. Un système de preuves a été établi où 80% des procès se fait à travers les négociations (une économie des procès). De ce fait, il y a un parallèle croissant entre le «dedans» et le «dehors». Cette normalisation s'accompagne par ce que l'armée israélienne appelle *strategic humanitarianism*, une sorte de nouveau *management* carcéral. Depuis la grève de 2004 au sein des prisons il y a eu de nouvelles séparations (ex : résidents des villes/réfugiés des camps). Ainsi, les séparations reposent sur des solidarités familiales, locales et statutaires plutôt que sur des solidarités politiques. La chercheuse conclut en

précisant que ce nouveau *management* carcéral est rendu possible par l'Autorité palestinienne. Elle rajoute qu'en dépit de ces séparations, les nouvelles technologies sont utilisées pour recréer les liens brisés par l'espace carcéral.

13h30 – 14h35

Représentations journalistiques du mur / *Journalistic Representations of Walls*

- **Le « mur » de Cisjordanie dans les journaux télévisés français : Représentations et enjeux. Amandine Kervella, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de Haute-Alsace, France**

La problématique guidant la recherche était de savoir comment les journaux télévisés (JT) de TF1 et France2 représentent un objet aussi polémique que le « mur » de Cisjordanie. La chercheuse a étudié les JT des deux chaînes entre 2002 et 2007. La barrière étant une construction suscitant d'intenses débats et à la source d'importants clivages, les journalistes peuvent-ils en proposer des représentations objectives, neutres et consensuelles ? L'objectif pour les journalistes serait de trouver, parmi toutes les représentations possibles, le plus petit dénominateur commun qui soit cautionné par tous les côtés. Cependant, les discours médiatiques actuels ont tendance à exacerber les réactions et les critiques.

Il existe un très large éventail de termes employés par les JT pour désigner la barrière, le plus utilisé étant simplement « mur ». TF1 emploie le terme « mur de sécurité », en soi porteur de jugement, plus que la chaîne France2. Cette dernière est moins polémique que TF1 dans son discours direct, mais « délègue » le discours radical aux invités et aux personnes présentes dans les reportages. Les représentations du « mur » sont très contrastées et subjectives, présentant d'un côté l'angle de la sécurité, et de l'autre, la souffrance des Palestiniens.

- **Evolving Intercultural and Language Skills of Border Journalists. Manuel Chavez, Professor, School of Journalism, Michigan State University and María de los Ángeles Flores, Professor of Communication, Texas A&M International University, USA**

L'étude porte sur l'évolution du journalisme dans les villes sœurs de Laredo (États-Unis) et Nuevo Laredo (Mexique). La chercheuse rapporte que malgré la barrière physique séparant les deux villes, la frontière n'existe pas dans la sphère médiatique. Lorsqu'un événement arrive de l'autre côté de la frontière, celui-ci entre dans le domaine des nouvelles locales. De la même façon, les journalistes travaillent des deux côtés de la frontière. Outre la couverture médiatique du crime et des événements violents, qui fait l'objet d'une séparation selon les lieux, les sphères journalistiques de Laredo et Nuevo Laredo sont remarquablement unies.

Face à la violence, les journalistes ont trouvé des moyens de se protéger, tels que le travail en groupe, l'anonymat, et le port de vestes pare-balles. Leurs techniques journalistiques ont également évolué afin de se prémunir contre les groupes criminels. Par exemple, le style d'écriture est clair et précis, afin d'éviter toute équivoque, et aucune erreur n'est acceptée. De plus, toutes les entrevues sont enregistrées afin d'assurer que les groupes criminels ne puissent les accuser de déformer les propos. Le journalisme frontalier aux États-Unis et au Mexique a donc passablement changé à cause de la criminalité.

14h35 – 16h00

Représentations artistiques du mur / *Representations of The Wall by Artists*

- **« Projet Stanstead ou comment traverser la frontière : l'exposition comme plateforme d'exploration, de réflexion et d'échange », Geneviève Chevalier, artiste, commissaire indépendante et étudiante au doctorat en Études et pratiques des arts de l'UQAM**

Le Projet Stanstead est une exposition qui repose sur la thématique de la frontière, celle qui agit comme « artefact architectural », spécifiquement à Stanstead, dans les Cantons de l'Est. Cette ville située à la frontière du Canada et des États-Unis a été séparée par une barrière dans les dernières années.

L'intention du projet est d'analyser le contexte dans lequel les événements de Stanstead (l'érection de la barrière) sont survenus. L'exposition pousse à la réflexion, à travers les œuvres de trois artistes. Afin de réfléchir davantage au contexte de la frontière, le projet Stanstead donnera lieu à un deuxième volet qui sera participatif.

L'objectif de ce projet est d'établir des liens avec les gens de la communauté et de rendre explicites les difficultés causées par les politiques frontalières « répressives », et finalement d'améliorer leur cadre de vie.

- **Physical Barriers, Virtual Freedoms- protection vs creativity amidst a global crisis. Ian Howard, Dean, College of Fine Arts, University of New South Wales, Sydney, Australia**

Comment l'artiste peut-il représenter les frontières ? Cette question a guidé la démarche de Ian Howard. Il évoque d'abord la « réalité de la liberté du paysage », puisqu'en soi le territoire ne comporte pas de frontières et permet donc la liberté de mouvement, donnant l'exemple de la « ligne noire » en Tasmanie pour montrer le caractère constructif des barrières. Il note que dans l'histoire, il y a toujours eu une « résistance intuitive aux barrières », évoquant la frontière indo-pakistanaise et la ligne de démarcation entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

Les frontières artificielles donnent lieu à une opposition entre la « sécurité frontalière » et la « productivité frontalière ». En effet, comme l'art de Ian Howard l'illustre bien, les frontières et les murs peuvent encourager l'expérimentation et l'innovation.

- **Of Global Imaginaries and Local Insecurities: Re-materializing Contemporary Representations of the Mexican American Border in Ana Castillo's *The Guardians*. Aya L. Gaddas, English Studies Department, Université de Montréal, Canada**

Décrivant la frontière entre les États-Unis et le Mexique comme une construction arbitraire divisant des peuples ayant une culture similaire, la chercheuse examine les différentes représentations de cette frontière dans la littérature. Des romans et ouvrages présentent des récits d'une grande variété sur la frontière américano-mexicaine ainsi que des représentations riches des Chicanos, les Américains de descendance mexicaine. Les

réécits contemporains s'arrêtent souvent aux difficultés liées à la barrière et l'ambiguïté amenée par celle-ci, comme par exemple le fait qu'elle rende plus difficile la distinction entre les immigrants illégaux et les Chicanos.

▪ **Border Wall as Architecture, Ronald Rael, University of California Berkeley, États-Unis**

Le projet présenté par le chercheur constitue la « réaction de (son) département au mur » de séparation entre le Mexique et les États-Unis. Le mur, dans sa forme actuelle, a été l'objet de plus de 3000 infractions et plus de 6000 personnes sont mortes depuis 1994 en tentant de le traverser. Le projet propose d'investir une partie des sommes allouées au mur afin de rendre utiles les « territoires morts » tout au long de la frontière, c'est-à-dire ces espaces rendus inutilisables par la présence du mur. À titre d'exemple, on peut utiliser la clôture comme un barrage en retenant l'eau de pluie, ce qui aurait pour effet d'assurer l'approvisionnement en eau. Certaines aires autour du mur peuvent également être converties en parcs et espaces de divertissement. Dans une optique environnementale, on propose la construction d'usines de purification de l'eau dans les parties les plus polluées de la rivière Cali, ainsi que l'installation de panneaux solaires.

16h15 – 17h30

Sécurité frontalière et migrations / *Border Security and Migrations*

▪ **Le trafic des migrants au Canada : lorsque l'immigration irrégulière et le recours aux passeurs deviennent l'ultime recours. Estibaliz Jimenez, Professeure, École de criminologie, Université de Montréal, Canada**

Estibaliz Jimenez présente les conclusions liées à sa thèse de doctorat. Elle explique sa méthodologie de recherche et son processus d'entrevue auprès de 25 migrants arrivés illégalement au Canada, de 5 avocats de l'immigration et de 5 intervenants sociaux. La Professeure présente également son analyse des différentes mesures légales du Canada en matière d'immigration.

Les entrevues effectuées démontrent que ces migrants ont quitté leur pays d'origine dans des contextes sociopolitiques extrêmes et de violation de leurs droits. Ainsi, selon Jimenez, la fuite de leur pays et l'entrée illégale au Canada étaient une question de survie et non de choix.

La Professeure explique ensuite qu'une grande partie de l'immigration illégale au Canada se fait à l'aide de passeurs. Elle décrit le rôle des passeurs et leur implication dans le processus d'entrée au pays. D'après les témoignages obtenus lors des entrevues qu'elle a effectuées, les migrants étaient rassurés par la présence d'un passeur et considéraient avoir obtenu le service pour lequel ils avaient payé. De plus, ils considéraient les passeurs comme des accompagnateurs plutôt que des exploités de la misère humaine.

S'appuyant sur le fait que la vie des migrants soit constamment en danger, Jimenez explique que ces derniers tentent par tous les moyens de quitter leur pays d'origine. Même si la tentative d'entrer illégalement dans un autre pays à l'aide de passeurs est extrêmement dangereuse, ils y voient la seule solution pour survivre. Ainsi, des tentatives d'entrée illégales sont souvent faites jusqu'à ce que la démarche réussisse ou jusqu'à ce que ces migrants trouvent la mort dans le cours de cette démarche.

Estibaliz Jimenez conclut que l'entrée des migrants illégaux au Canada est causée directement par une absence d'alternatives. La plupart des migrants interrogés avaient d'abord essayé d'entrer au Canada légalement en tentant d'obtenir des visas ou en faisant des demandes d'asile officielles. Ces moyens n'ayant pas abouti, ces personnes se sont tournées vers des moyens illégaux afin de pouvoir entrer au Canada.

▪ **Sécurité frontalière et migrations: complexité du rôle des Forces canadiennes dans un contexte non-militaire, Capitaine de frégate Hugues Canuel, commandant du NCSM PRESERVER, candidat au doctorat en études de la guerre au Collège militaire royal du Canada, Kingston ON**

Le capitaine Canuel explique l'évolution du rôle des Forces canadiennes depuis la fin de la guerre froide dans un contexte de protection et de sécurité. En effet, les Forces canadiennes sont de plus en plus sollicitées afin de collaborer et donner du soutien aux autorités civiles compétentes (agences, ministères, etc.) dans des dossiers de sécurité.

C'est dans cette optique de collaboration que les Forces canadiennes s'impliquent non militairement dans la surveillance et le contrôle des approches maritimes du Canada pour contrôler, entre autres, les ressources naturelles canadiennes et l'immigration. Étant donné que le Canada possède un territoire côtier assez important, la majeure partie des migrations se fait par la voie maritime. Le Canada ne pouvant construire des barrières physiques ou des murs comme dans d'autres pays, la seule façon de contrôler le tout était de coordonner les efforts des différents intervenants.

C'est dans ce contexte qu'en 2004, des centres d'opérations de sécurité maritimes ont été créés. Il y a maintenant 3 centres au Canada qui couvrent la côte du Pacifique, la côte de l'Atlantique et finalement les Grands Lacs. Ces centres intègrent tous les organismes, agences et ministères qui ont comme mandat le contrôle de l'immigration; c'est-à-dire l'Agence des services frontaliers du Canada, Transport Canada, la GRC et la garde côtière. Le capitaine Canuel rappelle que les Forces canadiennes n'agissent ici que comme soutien à ces organismes civils pour les aider dans leur mandat.

Le commandant du NCSM PRESERVER démontre ensuite le succès lié à la création de ces centres d'opérations, en donnant l'exemple des navires Ocean Lady en 2009 et du Sun Sea en 2011. Dans les deux cas, l'intégration complète et la coordination des différents intervenants ont fait en sorte que le parcours de ces navires était connu plusieurs mois à l'avance et que les Forces canadiennes ont pu intervenir de façon proactive. Ainsi, ils ont pu intercepter ces navires et remettre les passagers aux mains des services frontaliers du Canada et de la GRC. D'ailleurs, en vertu du droit international, le capitaine Canuel explique que les Forces ne peuvent retourner en eaux internationales un navire avec des migrants, si celui-ci n'a pas la capacité d'accueillir le nombre de passagers qui voyagent à son bord ou que ces passagers nécessitent des soins. Lorsque ces cas surviennent, les passagers sont remis aux autorités civiles compétentes qui se chargent de la suite du dossier.

▪ **Le projet de gestion intégrée des frontières extérieures de l'Union européenne. Denis Duez, Professeur, Institut d'études européennes, Faculté universitaire Saint-Louis, Bruxelles, Belgique**

Denis Duez s'intéresse aux communautés politiques et au contrôle de ses frontières. Pour lui, la formation d'une communauté politique se base sur un processus d'identification ou de liens de solidarité. Dans le cas de l'Union européenne, cet attachement se fait verticalement avec le projet commun européen et ses valeurs et horizontalement par le fait que chaque Européen voit en l'autre son alter ego au sein de la communauté.

La peur et l'insécurité à propos des périls qui pèsent sur l'Union européenne jouent également un rôle important dans la structuration de cette communauté politique. La politique en matière de frontière européenne a donc un but avoué de contrôler les flux migratoires, mais aussi de créer un discours politique sur ces insécurités.

Par la suite, le Professeur Duez trace l'évolution des caractéristiques de ce projet de gestion intégrée des frontières extérieures. Il définit le terme « paquet frontière » qui a été lancé d'abord à Schengen et relancé à l'occasion du Conseil européen de Laeken en 2001. Ce « paquet frontière » ensuite proposé par la Commission européenne en février 2008, est en fait une communication qui comporte trois textes concernant l'évaluation et l'évolution de FRONTEX, le système de surveillance EUROSUR et les prochaines étapes pour la gestion des frontières.

Dans le texte concernant FRONTEX, il n'y a, selon M. Duez, aucune évaluation critique faite par la Commission européenne. Les données sont purement statistiques. Le rapport ne parle pas des difficultés liées aux limites de la solidarité des pays membres et des problèmes de mobilisation réels des moyens qui devraient être disponibles pour les interventions. Par contre, le rapport consacre les deux tendances lourdes de ce projet de gestion intégré, soit la militarisation des frontières et la place accordée aux technologies de pointe dans la gestion des frontières.

Pourtant, même si le projet de gestion intégré est vanté politiquement, celui-ci n'apporte que des réponses partielles aux problèmes de migration clandestine. La plupart des migrants n'entrant pas illégalement dans l'Union européenne, un accroissement de ces mesures technologiques et militaires ne règle pas l'essence du problème.

Denis Duez poursuit son exposé en expliquant la position actuelle de l'Union européenne à l'aide de la thèse de Carl Schmitt sur les amis et les ennemis. Selon cette thèse, l'identification d'un ennemi fournit une légitimité au renforcement d'une communauté à défendre ses frontières. Toujours selon Schmitt, la frontière est un front, une ligne de confrontation où la violence devient légitime et même nécessaire à certains moments. Pour l'Union européenne, l'ennemi devient le clandestin et est identifié par les autorités politiques. M. Duez parle donc d'une stratégie de la part de l'Union européenne afin de donner une image d'« Europe citadelle assiégée ».

Le Professeur conclut son exposé en mentionnant le plus grand paradoxe selon lui de cette gestion intégrée des frontières : alors que l'Union européenne avait un but avoué de faire circuler librement les biens et les personnes, la gestion intégrée des frontières crée une entrave réelle, une interdiction et des complications de déplacement pour ses propres ressortissants.

▪ **External-Internal Security Nexus of the European Union: Evolution of Schengen Area in a Civilian Power Framework. Minna Jokela, The Finnish Border and Coast Guard Academy, Finland**

L'espace Schengen a remis en question les questions traditionnelles de sécurité en Europe. En effet, la sécurité interne a laissé place à une notion de sécurité externe beaucoup plus étendue.

En effet, depuis la fin de la Guerre froide, les notions de sécurité ont beaucoup évoluées. Auparavant, la sécurité nationale concernait des menaces militaires réelles ou à grandes échelles alors que maintenant les nouveaux enjeux concernent le terrorisme, l'immigration illégale, la traite d'humains et le crime organisé. Ainsi, les problèmes ne sont plus les mêmes qu'auparavant et doivent être analysés autrement. Le pouvoir aux frontières était auparavant militaire alors que maintenant on le qualifie de pouvoir civil. La sécurité était nationale, elle est maintenant supranationale.

C'est donc dans ces nouveaux questionnements que l'Europe d'aujourd'hui se retrouve. Minna Jokela indique que les zones grises sont très nombreuses et que les pays se questionnent fréquemment sur leurs devoirs, implications ou responsabilités vis-à-vis d'une Union européenne de plus en plus puissante. La définition des responsabilités de l'entité de l'organisme international qu'est l'Union européenne laisse aussi place à des interprétations multiples.

Lors de la création de la zone Schengen, l'Union européenne s'était engagée à la libre circulation des personnes et des biens. Ceci a eu un impact pour les pays inclus dans la zone. Avec la mise en place du système intégré aux frontières (IBM), la circulation des biens et personnes et la sécurité se sont améliorées et la contrebande a diminué. D'un autre côté, cette ouverture des frontières physiques a créé une notion de libre circulation du crime également à l'intérieur de l'espace créant un nouveau défi qui dépasse les frontières internes.

Minna Jokela explique la notion de lien qui devrait prévaloir au sein des pays membres de l'espace Schengen. Selon elle, tous les problèmes qui outrepassent les frontières nationales devraient être analysés de façon globale et européenne. Pour ce faire, les pays devraient dresser une liste des menaces internes et externes et déterminer ce qui devrait être adressé par chaque pays et par l'Union européenne. Un partage des pouvoirs devra être fait et les pays membres devront accepter le fait qu'ils ne pourront pas tout contrôler. À titre d'exemple, elle mentionne les problèmes comme le terrorisme qui ne peuvent se régler en créant des législations nationales, mais qui peuvent être améliorés en collaborant avec les autres pays à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace Schengen.

Selon Jokela, l'Union européenne est ce tissu ou ce lien reliant les différents pays et pouvant jouer un rôle important entre l'externe et l'interne. Les enjeux communs de sécurité des frontières nécessitent une réponse commune des pays de l'Union européenne. C'est cette responsabilisation supranationale, selon elle, qui créera plus de liberté et de sécurité intérieure.

- **Sumud and the Wall.** Brigitte Piquard, Reader in Humanitarianism and Conflict, Oxford Brookes University, United Kingdom et Maître de conférences associée, Université de Paris Est Créteil, Val de Marne, France

Le terme « Sumud » signifie résilience, ou résistance non-violente. Les Palestiniens ont développé des stratégies d'adaptation face au mur (qui doit, d'ailleurs, plutôt se comprendre comme un « système d'occupation »). Ce système a des impacts sociaux et économiques importants. Il altère aussi les conceptions du temps et de l'espace des Palestiniens. Or la société civile réagit en portant un message identitaire. Ce dernier s'affirme entre autres par une appropriation du mur, notamment à travers des œuvres d'art qui s'inscrivent souvent dans une dynamique de communication : les différents artistes communiquent avec des œuvres d'art qui se répondent.

Le système d'occupation agit comme une violence symbolique à l'égard de la population palestinienne en créant un espace complètement fragmenté où l'autorité israélienne garde le pouvoir sur tous les déplacements et de fait même, sur le temps. On pourrait donc qualifier la situation de « spaciocide », c'est-à-dire comme une éradication symbolique de l'espace, situation à laquelle les Palestiniens réagissent par une attitude assimilable au *Sumud*.

- **Deterrence or Adaptation? The Dynamic Relationship between Physical Barriers and Attack Tactics, the Gaza Fence as a Pilot Study.** Doaa Elnakhala, PhD Candidate, University of Texas at Austin, USA

Pourquoi y a-t-il toujours des attaques palestiniennes malgré la construction des murs? La croyance la plus répandue, en termes de politiques sécuritaires dissuasives, consiste à penser que la construction d'un mur arrive à punir ceux qui perpétuent les attaques, tout en limitant l'accès aux cibles tout en diminuant l'efficacité des attaques.

Or, Mme Elnakhala croit que non seulement ces politiques dissuasives n'arrivent pas arrêter les groupes armés non-étatiques, mais de plus, elles permettent à ses groupes d'adapter et raffiner leurs méthodes. Pour démontrer cette hypothèse, certaines données tirées du cas de Gaza seront analysées : le nombre et les tactiques employées pour les attaques, l'activité des réseaux ainsi que les différents trafics. Les premières analyses montrent que le nombre d'attaque a en fait augmenté depuis la construction du mur, et que les tactiques employées se sont transformées. Bref, il semblerait qu'a priori, l'intensification des mesures de sécurité à la frontière a en fait l'effet inverse de ce qui est attendu et l'emploi de technologies entraîne une évolution des tactiques.

- **Costs, Benefits and Alternatives to Border Fences: A Case Study from the US-Mexican Border.** Rick Van Schoik, Director, Erik Lee, Associate Director, Sara Sonneberg, Operations and Research Administrator, North American Center for Transborder Studies, Arizona State University, USA

Les barrières, gardes, armes et autres gadgets qui sont postés aux frontières américaines connaissent certes un certain nombre de succès, mais il demeure que ces méthodes sont extrêmement dispendieuses. Pour progresser davantage et à moindre coût, il faudrait dorénavant procéder par une évaluation conjointe des risques et de la gestion des frontières avec les pays limitrophes. Par exemple, il faudrait intégrer les autorités mexicaines pour développer une vision partagée des moyens à employer pour sécuriser la frontière. Or, actuellement, les communications entre les postes frontaliers des deux pays sont extrêmement mauvaises, ce qui ne permet évidemment pas une telle intégration.

Les préoccupations du Conseil de sécurité national américain se posent en termes d'infrastructures et du maintien et de l'amélioration d'une circulation et d'un corridor sécuritaire entre les deux pays. Certains cas démontrent que pour atteindre ces objectifs, la collaboration entre les deux pays s'avère être moins chère et plus simple sans perdre en efficacité. Le cas canadien peut d'ailleurs agir à titre d'exemple; même si la frontière canado-américaine est moins surveillée, elle demeure mieux protégée vu la collaboration entre les deux pays.

- **Des oliviers au-delà des murs : impacts socio-économiques des dispositifs de séparation israéliens sur la filière oléicole palestinienne (1993-2010).** Arnaud Garcette, Doctorant à l'IREMAM, France

En Palestine, l'olive détient un rôle symbolique et économique majeur, et le secteur oléicole a été lourdement affecté par la construction du mur israélien. Il s'agit d'une structure extrêmement contraignante qui entrave la production et la commercialisation de l'huile d'olive à tous les niveaux, sans parler des problèmes associés à certains Israéliens qui détruisent et volent les récoltes palestiniennes. De fait, l'huile d'olive palestinienne n'est plus compétitive sur les marchés internationaux.

Les producteurs palestiniens essaient toutefois de s'adapter, par exemple en apprenant à maîtriser la langue et les codes sociaux israéliens, afin de pouvoir utiliser les Israéliens comme des intermédiaires – ou des entrepreneurs de frontières – dans la vente de leurs produits. Cette nouvelle dynamique mercantile donne toutefois davantage de pouvoir à Israël qui, déjà, a mainmise sur la gestion du temps et de l'espace palestiniens.

- **The Contradictions of Good Neighborhood: Free Trade and Border Fence.** Laurence French, Endowed Chair in Criminology and Criminal Justice, St Thomas University, New Brunswick Canada, Magdaleno Manzanarez, Professor of Political Science, Western New Mexico University USA, and Juliana C. Manzanarez, Student, University of Arizona, USA

Dans la situation de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, il est nécessaire de regarder l'impact du marché. En effet, l'immigration produisant une main d'œuvre bon marché est tolérée tant que l'économie est prospère dans le pays d'immigration. Mais lorsque l'économie ne

l'est pas, il y a une tendance à en attribuer la cause aux membres des groupes venant de l'extérieur : ce sont les barrières d'attribution. Après les attentats du 11 septembre, la guerre contre la drogue a fusionné avec la guerre contre le terrorisme. Il y a eu une colombianisation, c'est à dire une militarisation du Mexique au niveau de la frontière avec les Etats-Unis. Cette frontière a toujours été un endroit vital pour les deux pays. Cependant, les problèmes à cette frontière naissent de la volonté de la contrôler. En effet, la relation entre les trois Etats d'Amérique du Nord a changé : maintenant il y a un effort concerté de la part des Etats-Unis et du Canada pour exclure le Mexique. Ainsi, il ne s'agit pas en réalité d'un accord de libre échange en vigueur depuis 1994 car chacun recherche ses propres intérêts.

- **Le Ferghana des frontières, analyse géopolitique d'une région transfrontalière. Isabella Damiani, Doctorante, Université de Trieste, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Rome "Tor Vergata", Italie**

Le Ferghana est une région qui est née par ses frontières, qui a été modifiée par ces frontières et qui a été détruite par ses frontières. Pour cette raison, Isabelle Damiani considère le Ferghana comme une non-région transfrontalière et tente de modifier la perception qu'on a du territoire de cette région. Le Ferghana naît d'abord comme une région et devient progressivement un lieu de passage qui lie les différentes parties du territoire eurasiatique. Cependant, depuis quelques décennies il perd sa fonction de région et devient exclusivement un lieu de passage, principalement avec l'arrivée du concept d'Etat nation en Asie centrale. En effet, le Ferghana était une région ethniquement, linguistiquement et culturellement hétérogène qui ne s'accordait pas avec la définition d'un Etat nation. Il devient alors une partie périphérique de trois espaces géopolitiques : l'Ouzbékistan, le Kirghizstan et le Tadjikistan. La frontière se matérialise avec l'indépendance de ces Etats. Cependant, l'artificialité des frontières a créé des conflits car cette vallée est divisée par une ligne servant à partager les ressources de cette région très riche parmi les trois nouveaux Etats nations.

- **From the Eastern Wall to the Secure Region: Transformations of the Polish-Ukrainian Borderlands. Ulrich Best, DAAD Visiting Professor, Canadian Centre for German and European Studies, York University, Canada, and Radek Buraczynski, Chemnitz University of Technology, Germany**

La frontière entre la Pologne et l'Ukraine s'est transformée en région sécurisée entre 1990 et 2008. Le concept de région sécurisée est le second modèle de développement régional ayant émergé à l'Union Européenne. Il s'agit de mesures de sécurité qui sont mises en place aux frontières et en dehors des frontières à travers toute l'Union Européenne. Afin que les régions soient sécurisées, il faut un financement de l'Union Européenne, des politiques directives de la part de l'UE et des gouvernements, une image formatrice de la région et des transformations institutionnelles. Une région sécurisée, dans ce sens, est une région de non-migration. L'introduction de la région sécurisée à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine a fait passer la Pologne d'un discours porté vers l'aide aux voisins pauvres à une politique de fermeture à ces mêmes voisins. Il semble alors que la création de régions sécurisées soit une forme de développement centralisé qui, par l'introduction de nouvelles institutions, peut créer une certaine déconnexion dans la région.

15h00 – 16h00 Sécurité frontalière et régions frontalières / *Border Security and Borderlands*

- **Fluid Borders : Australianness, Boatpeople and the (Re)Construction of Difference. Zoe Anderson, Research Associate, University of Western Australia**

Zoe Anderson n'est pas présente. Sa présentation a été remplacée par celle de Fred Lanaudière.

- **“Border Games” – From Duel to Russian Roulette at the Border. Markus Heiskanen, The Finnish Border and Coast Guard Academy, Finland**

Les frontières ont une nature paradoxale. La question qui se pose aux frontières est comment équilibrer le besoin de mobilité et le besoin de contrôle à la frontière. Comment adapter les questions de sécurité avec celles de liberté. Les frontières de nos jours sont partout et ne servent plus simplement à délimiter les Etats ou les régions. La frontière fixe a été remplacée par la frontière mobile et spéculative. Les corps sont devenus des frontières morales. La globalisation est perçue comme l'extraterritorialité des nouvelles élites globales et la territorialisation forcée du reste. Dans la guerre contre le terrorisme, tout le monde est perçu comme suspect idéal car les visions sont passées des faits et des actes à l'invention de l'intention.

- **Borderlands of Europe on the Edge of Neighbourhood : the Finnish-Russian Case. James Wesley Scott, Karelian Institute, University of Joensuu, Finland**

Pour James Wesley Scott, il s'agit de comprendre les conséquences locales des changements géopolitiques régionaux en Europe et la façon dont cela affecte l'identité, la notion de territorialité, la citoyenneté, l'appartenance, l'Etat, mais aussi le rôle des niveaux régionaux et locaux qui luttent pour avoir une nouvelle situation dans la redéfinition des pouvoirs administratifs en Europe. Cela est surtout important dans les régions frontalières où des efforts sont faits pour créer des liens entre les régions. En ce sens, La zone frontalière peut être porteuse de familiarités encourageant la création de liens ou au contraire porteuse de stéréotypes négatifs et donc de non-familiarité. Dans le cas de la frontière Russie-Finlande, il y a émergence d'une nouvelle familiarité, d'une nouvelle région commune.

- **Fred Lanaudière, President of the local American Federation of Teachers Union on campus and Delegate to the Central Labour Council, Visual arts Department, University of California, San Diego, USA.**

Les maquiladoras sont des arrangements binationaux à la frontière entre le Mexique et les États-Unis dans lesquels plusieurs produits arrivent de l'étranger et sont assemblés, principalement par le travail féminin, avant d'être retournés sur le marché c'est à dire aux Etats-Unis. Dans ces

maquiladoras se déroulent des luttent entre les syndicats et les travailleurs qui revendiquent de meilleures conditions de travail. Fred Lanaudière a réalisé des documentaires sur ces luttes. A l'University of California, San Diego (UCSD), une initiative transfrontalière a été mise en place. Il s'agit de la création d'une centrale électrique économique régionale à des fins de recherche, de développement mais aussi, afin de se donner la possibilité de produire en utilisant les maquiladoras qui se trouvent de l'autre côté de la frontière. La question qui se pose alors est de savoir comment concilier le fait que l'UCSD qui a un long passé d'activisme, devienne, à travers ce projet de centrale, les patrons des travailleurs des maquiladoras ?

Colloque organisé par / Conference organized by



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies



Avec l'appui de / With the support of



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



Défense nationale National
Defence Canada



UQÀM Faculté des arts
Université du Québec à Montréal



UQÀM LE DEVOIR

En collaboration avec / In collaboration with



W Woodrow Wilson
International
Center
for Scholars
Canada Institute

